



INNOVATION

Jade sur le terrain des biocontrôles

Après le monde agricole, le secteur des espaces verts et des jardins est concerné par la problématique de la gestion des herbes concurrentes. Après 6 ans d'expérimentations, Jade, PME bordelaise, relève le défi et présente deux innovations dans le cadre de la loi Labbé.

« **C'**est la première fois qu'une solution 100 % naturelle à effet dés herbant obtient une autorisation de mise sur le marché », se félicite Alain Chemin, président fondateur de Jade, start-up spécialisée dans la nutrition et la protection des plantes. Jade s'inscrit dans le développement de produits verts, dits « produits de biocontrôle », qui représentent au total 3 % du marché des produits de la protection des plantes. Depuis 6 ans, la PME bordelaise expérimente et développe deux formulations d'une solution d'origine naturelle, au procédé de fabrication sans produit de chimie de synthèse.

« L'investissement dans ce type de solution est complexe pour une PME. Il s'agit d'une réelle innovation qui demande un travail de recherche conséquent. Pour Jade, le coût total de l'investissement représente 5,5 millions d'euros », souligne Alain Chemin. 6 ans d'expérimentations avec l'ensemble des instituts techniques officiels et 2 ans de parcours administratif ont été nécessaires pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché (AMM), obligatoire pour tous les types de produits, y compris les plus naturels d'entre eux. Aujourd'hui, Jade passe une première étape : Beloukha® et Katoun® ont obtenu leurs AMM respectivement pour le monde agricole (vigne, pomme de terre) et les collectivités locales et espaces verts. Ces solutions à base d'extrait d'huile de colza ont fait leurs preuves : les expérimentations menées avec les instituts techniques confirment un taux d'efficacité entre 85 % et 90 % de la référence chimique, et l'Anses confirme la catégorie « sans classement écotox : aucun effet préjudiciable pour l'homme, l'eau, le sol et l'air ». ■